

Soutien à l'accession aidée à la propriété (dispositif de droit commun)

Le Mans Métropole

Céline BARBIN

Service Habitat Logement
Hôtel de Ville – Place Saint Pierre
CS40010
72 039 LE MANS Cedex 9
Tel : 02 43 47 38 78
celine.barbin@lemans.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit de favoriser l'accession sociale à la propriété dans le souci d'une plus grande mixité sociale.

En 2023, des logements ont été commercialisés au sein des projets suivants :

- Coulaines « Les portes du Chemin Creux », Union & Progrès (24 individuels).
- Mulsanne, « Domaine de la lande », Union & Progrès (10 individuels).

En 2024, les projets suivants sont en cours de commercialisation :

- Le Mans, « Résidence Belles de l'Huisne », Axeliha (22 individuels).
- Yvré l'Evêque, « Le Clos de la Martellerie », Union & Progrès (4 individuels et 12 intermédiaires).
- Allonnes, « Mars Mullo », Axeliha (6 individuels).

TYPE D'AIDE

Subvention / prime.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté urbaine Le Mans Métropole.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Ménages sous plafonds PSLA.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Programmes portés par un opérateur HLM faisant l'objet d'une convention avec Le Mans Métropole ou programme porté par un opérateur privé en quartier prioritaire politique de la ville.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

- Aide forfaitaire de 5000 €.
- Prime de 3000 € en cas de vente à un ménage primo accédant.
- Subvention à l'accédant via l'opérateur HLM (sous forme d'une minoration du prix de vente) ou aide directe à l'accédant si projet porté par un opérateur privé.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Opérateurs : Opérateurs HLM ; Promoteurs privés.

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Budget 2024 : environ 170 000 €, selon le rythme de commercialisation des programmes.

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2023, 183 250 € consommés pour 34 logements commercialisés.

